



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Avril 2015

- Membres afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 15
- Présents à la séance : 14
- Absents excusés représentés : 1 (David LAMANDE - pouvoir à S. BEDOUIN)
- Président de séance : Michel. GILES, Maire
- Secrétaire de séance : Anthony CELERIEEN

La séance est ouverte à 18 h 30.

1 – CONSEIL MUNICIPAL

Le maire annonce le vol d'un camion appartenant au service technique de la Mairie. Le dossier d'assurance est en cours. Une solution d'urgence est à l'étude (location d'un camion provisoire).

- Motion de protestation contre les annonces de suppression de la gendarmerie de Puy-Saint-Martin :
Le maire expose les faits évoqués par les autorités militaires départementales lors d'une réunion organisée le 14 Avril dernier à laquelle aucun élu de Puy-Saint-Martin n'a été invité.
Un motion est donc rédigée et approuvée à l'unanimité.

- Approbation du compte rendu du conseil municipal précédent
Le compte rendu du conseil municipal du 26 Mars 2015 est lu et approuvé à l'unanimité

2 - INTERCOMMUNALITE, URBANISME, PERSONNEL ET AFFAIRES GENERALES :

2.1 – Point sur l'Intercommunalité :

Michel GILES et Denis PERRIN ont été reçus par M. le sous-préfet de Nyons pour évoquer le rattachement de Puy-Saint-Martin à Montélimar Agglo.

Un courrier a été adressé à M. Le Préfet de la Drôme quant au souhait de changer d'intercommunalité. Ce courrier, rappel du courrier précédent en date du 28 Avril 2014, sollicite le concours des services de la Préfecture pour évaluer, avec la Direction Départementale des Finances Publiques, les impacts financiers de ce changement. Ces éléments sont nécessaires pour faire aboutir les négociations avec Montélimar Agglo.

2.2 – CR du conseil communautaire du 31 Mars 2015 :

- GEMAPI : c'est une nouvelle organisation qui transfère les compétences des syndicats de rivières aux communautés de communes.
- Construction du nouveau siège de la CCVD : Décision prise de poursuivre les études. Montant prévisionnel des travaux : 2 569 000€.

2.3 – SIGMA (Assainissement) :

- Délibération pour des modifications statutaires. Adoptée à l'unanimité

2.4 – CR des réunions de syndicats intercommunaux : RAS

2.5 – Urbanisme PLU:

Rappel du calendrier des prochaines réunions :

Le 27 Avril 2015 de 9h à 17h : Réunion avec la commission PLU et le bureau d'études PRO and CO.

Le 06 Juin 2015 de 9h à 17h : Réunion incluant le panel d'habitants.

Le bureau d'études PRO and CO a bien avancé l'état des lieux du territoire.

Début de la réflexion sur les différentes orientations possibles.

2.6 – Demandes d'urbanisme:

1 dossier en cours : Dernier lot du lotissement Chantebise : Permis de construire déposé

2.7 – Personnel

- Attribution d'une prime de mission :

2 missions spécifiques sont assurées par une secrétaire de Mairie : La facturation de l'assainissement (coût de 2000€ si sous-traitance à la SAUR), ainsi que la mission hygiène et sécurité. Le Maire propose donc d'accorder une prime de mission suivant les modalités réglementaires suivantes :

Prime d'un agent de catégorie B = 1492€ / an suivant un coefficient allant de 0 à 3

Le coefficient de 1 est proposé (soit une prime annuelle de 1492€)

Adopté à l'unanimité.

- Recrutement temporaire d'un employé polyvalent :

Afin de palier au surcroît d'activité du service technique pendant la période printemps / été, une offre d'emploi a été publiée. 4 candidats de Puy-Saint-Martin ont été reçus. La candidature retenue est celle de Mickaël LAMANDE, qui prendra ses fonctions le 1^{er} juin pour 6 mois, et 22h par semaine.

Le coût pour la Mairie est d'environ 400€ / mois

2.8 – Administration générale :

- Horaire secrétaire de Mairie :

Suite à la demande d'une secrétaire de Mairie ses horaires actuels : 7h30 / 16h45 passent à 7h / 16h15.

- Organisation des commissions communales :

Réorganisation de la commission Urbanisme pour traiter plus rapidement les affaires courantes. Ceci permettra d'éclaircir les situations problématiques pour plus de transparence et d'égalité entre tous les Puy-Saint-Martinois. Le quartier Les Temples sera très prochainement visité par la commission suite aux différentes demandes des riverains (Alimentation eau potable...).

- Célébration des mariages :

Le 23 Mai matin : Célébration assurée par Michel GILES

Le 23 Mai après-midi : Célébration assurée par Michel GILES

Le 13 Juin après-midi : Célébration assurée par Michel GILES

Le 22 Aout matin : Célébration assurée par Michel GILES

Le 22 Aout après midi : Célébration assurée par Irène MAURIN

Le 29 Aout matin : Célébration assurée par Michel GILES

Le 12 Septembre après midi : Célébration assurée par Xavier DU GARREAU

3- JEUNESSE, VIE SCOLAIRE, SOLIDARITE ET CADRE DE VIE :

3-1 Vie scolaire :

- Cantine : prix des repas :

Suite à l'AG de l'Amicale laïque, un déficit de 5000€ environ est à prévoir pour 2015. Une subvention sera demandée aux communes pour palier à ces pertes. Afin de ne pas détériorer encore la situation, L'AG acte l'augmentation de tarif des repas qui passeront de 4.00€ à 4.50€ € pour un enfant et 4,30 à partir du 2^{ième} enfant et ceci à partir du 01 Mai 2015. Un courrier doit être adressé aux parents pour les informer.

Une rencontre aura lieu le 24/04 à 17h avec les responsables de l'Amicale Laïque, les communes de Puy Saint Martin et Roynac afin de faire un point sur la situation.

- Pont de l'Ascension :

L'école fait le pont. Afin de récupérer le vendredi non travaillé, les enfants seront accueillis les mercredis 29 Avril et 06 Mai toute la journée. Le transport et la cantine seront assurés exceptionnellement.

3.2 – Jeunesse :

Afin d'inviter un maximum de jeunes à la première réunion du conseil des jeunes, un listing est en cours d'élaboration.

3.3 – Cadre de vie :

- Fleurissement :

Le fleurissement du village a été effectué par quelques élus. Les lots non retirés lors de la tombola de la foire aux fleurs ont été gracieusement offert à la Municipalité par le Syndicat d'Initiative. Le conseil Municipal lui adresse tous ses remerciements.

- Animaux errants :

Chiens errants : une convention sera passée prochainement avec un refuge certifié ou un vétérinaire (obligation légale).

4 – TRAVAUX, VOIRIE :

4.1 – Vol de camion des services techniques :

Un dépôt de plainte a été fait auprès de la Gendarmerie de Puy-Saint-Martin. Les dossiers d'assurance sont en cours. Une solution d'urgence est en cours : location provisoire d'un camion (coût environ 2000€ / mois). Contact a été pris avec la CCVD dans le cadre de la mutualisation d'équipement : 1 camion possible mais peu disponible. La CCVD propose une aide ponctuelle afin d'effectuer certains transports (déchets verts...).

4.2 – Kiosque, scène couverte :

Le permis de construire est en cours d'instruction avec une difficulté liée au classement du parc Adèle Clément en « Espace Boisé Classé ». Des solutions sont en cours d'études à la DDT. Le planning des travaux reste inchangé.

4.3 – Traversée du village :

Les commandes ont été passées aux entreprises. La date de début des travaux est liée à l'autorisation du Président du Conseil Départemental (Route Départementale).

4.4 - Voirie :

Alimentation en eau potable du quartier « Les Temples » : Il y a 3 ans, le SIEBR (syndicat des eaux) avait décidé de renforcer le réseau d'adduction d'eau potable présentant un débit insuffisant. Les nouvelles canalisations devant passer sous un chemin privé, les travaux ont été suspendus. Une réunion récente a permis de trouver une solution : une des propriétaires du quartier propose de céder gratuitement à la commune une partie de son terrain afin que les travaux puissent être réalisés suivant les exigences du SIEBR. La mairie prendra donc en charge la nouvelle voirie mais demande en contrepartie une participation financière du SIEBR. Une négociation avec l'entreprise en charge des travaux est en cours. Une convention est également en cours de rédaction. Notons que cette insuffisance du réseau serait apparemment due à l'évolution de plusieurs habitations hors cadre d'urbanisme, induisant une non évolution de l'adduction d'eau. La commission Urbanisme prépare donc diverses rencontres avec les riverains afin d'éclaircir et régulariser la situation.

5 – VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, TOURISME ET COMMUNICATION :

5.1 – Vie associative :

Une réunion est programmée le 05 Mai 2015 à 18h avec les associations Puy Saint Martinoises.

5.2 – Culture :

Médiathèque Municipale : L'AG se tiendra le 24 Avril 2015 à 18h

Local Chantecaille : La Médiathèque de Crest propose son aide pour finaliser le projet de local multi accueil. Une visite est organisée le 28 mai dans un local similaire à Sixt Fer à Cheval (Haute-Savoie).

Situation de l'Ecole de Musique : Patrick CISTERNE fait un point de l'Ecole de Musique : Le déficit total pour l'année scolaire se situera entre 9000 et 10000€. Les tarifs ne peuvent pas être augmentés car déjà élevés. La rémunération des professeurs ne peut pas diminuer. Plusieurs scénarios sont alors possibles et à étudier : fermeture pure et simple, continuation en l'état, projet d'association au sein de l'Archipel Culture...

Une réunion de la commission sera spécifiquement organisée pour traiter le problème.

5.3 – Tourisme :

Les 2 nouveaux panneaux ont été installés sur l'aire de Camping-Car.

Diverses réunions sont en cours avec le Syndicat d'Initiative et les offices de tourisme environnant afin de tisser des liens.

Une réunion est prévue avec les hébergeurs du village afin de faire un point explicatif sur la taxe de séjour.

5.4 – Communication :

La parution du prochain Puy Saint Martinois est prévue fin Juin 2015

6 – FINANCES ET ENERGIE :

6.1 – Budget assainissement:

Délibération modificative sur le budget M49 : titres annulés sur l'exercice précédent. Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 20 h 45.

Prochain conseil municipal, le jeudi 28 Mai 2015 à 18h30